



CPGE : 15 jours de montée en puissance de la mobilisation

Le ministre Peillon a dévoilé ses projets, lundi 18 novembre, concernant le chantier métier : un premier volet concerne les missions des enseignants, un second en tire les conséquences sur les obligations de service.

Parmi les mesures envisagées, l'augmentation des maxima de service des professeurs de CPGE a fait l'effet d'un coup de tonnerre et a échauffé les listes de diffusion. Sous couvert de simplification, le maximum de service serait porté à 10h, quel que soit le niveau enseigné ou l'effectif.

Le SNES a réagi fortement: la Commission Administrative nationale des 19 et 20 novembre, réunissant secrétaires nationaux et académiques, s'est prononcée clairement contre ce projet inacceptable.

Assemblées générales dans les établissements

Jeudi 21 novembre, le SNES appelait les collègues à se réunir en assemblées générales dans les établissements dans la semaine du 25 novembre. Plein succès : plus de 60 AG, une participation exceptionnelle, des débats animés et ouverts.

Très vite, le SNES prenait contact avec les associations de CPGE et les autres syndicats de l'éducation afin d'organiser la riposte. Une pétition unitaire, initiée avec les associations, a été rejointe par d'autres syndicats et associations. En 10 jours, elle a recueilli 30 000 signatures.

Lundi 24, le SNES propose à ses partenaires un plan d'actions permettant de concilier les différents degrés de mobilisation ici et là. Un communiqué unitaire est publié mercredi 27: actions locales le 2 décembre, manifestations académiques le 4, préavis de grève pour le 9. Il a déclenché l'intérêt des médias

Les Premières conséquences :

- Une mobilisation dynamique des professeurs de CPGE
- Des médias alertés
- Un ministère sur la défensive

Un front commun dans un esprit d'ouverture

Le front commun intersyndical et associations n'est pas un front du refus, au contraire. Nullement opposés à une clarification de nos obligations de service, nous souhaitons que de véritables négociations s'ouvrent dans le respect mutuel et que l'on cesse d'opposer les personnels les uns aux autres.

Aujourd'hui 4 décembre constitue un temps fort de notre mobilisation, Le Ministère de L'Éducation nationale a fait de nouvelles propositions, lundi 2 décembre, qui ne correspondent ni à nos demandes ni aux attentes de la profession.

Les assemblées générales doivent débattre et décider de la poursuite de l'action.

LE SNES appelle à la grève des professeurs de CPGE lundi 9 décembre, il appelle les assemblées générales à décider des modalités et des poursuites de l'action.

Echo des AG – Plus de 60 AG dans toute la France
<http://www.snes.edu/Des-assemblees-generales.html>
Présence massive et majoritaire des professeurs de CPGE.

- « Insultante stigmatisation d'une catégorie d'agents de l'Etat ». (Monet, Paris)
- « Les personnels condamnent la méthode qui consiste à opposer les personnels ». (Fauriel, St-Étienne)
- « Nous refusons de travailler plus et de gagner moins. » (Champollion, Grenoble)
- « Au lycée Déodat de Séverac de Toulouse, la barre des 30% de boursiers est franchie chaque année dans chaque classe. » (Déodat de Séverac de Toulouse)
- « Les personnels refusent toute régression pour quelque catégorie de personnel que ce soit. » (Faidherbe, Lille)
- « Nous assurons chaque année et constamment des tâches non rémunérées (...), nous envisageons (...) de nous en tenir scrupuleusement à nos obligations de service ». (Dumont d'Urville, Toulon)
- « L'Assemblée générale en appelle à ce que les négociations en cours prennent en compte la diversité des enseignements dispensés et la taille des effectifs pour le calcul des obligations de service. » (Fustel de Coulanges, Strasbourg)
- « Autant la revalorisation de l'enseignement prioritaire est très souhaitable, autant la méthode consistant à diviser et déshabiller l'un est inacceptable. Pour assurer le financement, il y a l'impôt. » (Buffon, Paris)
- « Professeurs en Zep et en prépa, nous croyons au nivellement par le haut, dans nos classes et dans les Ecoles, » (Jean-Perrin, St-Ouen l'aumône)

Les propositions du SNES-FSU à mettre en débat, qui correspondent à ses mandats, élaborés dans les congrès nationaux.

- Une pondération 1,67 en deuxième année

- Une clause d'effectif pléthorique sous forme de pondération

Afin de sécuriser notre statut, le corps des chaires supérieures doit devenir la référence des professeurs de CPGE : moins d'heures sup, plus de chaire sup !

- Programmation d'un élargissement du corps des chaires supérieures

- Débouché du corps des chaires supérieures vers l'échelle B

Et avec la FSU nous continuons à demander l'augmentation de la valeur du point d'indice pour tous

VRAI OU FAUX ??

Les professeurs de CPGE sont des privilégiés. Ils travaillent peu et gagnent beaucoup

FAUX

Les professeurs agrégés en CPGE ont le même traitement que les agrégés dans le secondaire, les indices sont les mêmes. Seuls les professeurs de chaire supérieure, s'ils sont nommés assez tôt dans leur carrière sont assurés d'atteindre les indices les plus élevés, ceux de la hors-classe des agrégés. Les écarts de revenus viennent des heures supplémentaires et des heures de colles, mais la presse ne véhicule que quelques cas exceptionnels.

La rétribution des heures supplémentaires favorise les professeurs de CPGE

FAUX

La plupart des heures supplémentaires découlent des horaires des classes, des dédoublements en fonction des effectifs, des postes tels qu'ils sont définis par l'inspection générale. S'il est légitime d'être rétribué pour du travail supplémentaire, en moyenne 3h par enseignant, l'Etat y trouve bénéfice, car elles sont mal prises en compte pour la retraite. Diminuons les heures supplémentaires et créons des emplois quand c'est possible.

Les professeurs de CPGE 2e année travaillent après les vacances de Pâques

VRAI

La préparation des élèves aux concours demande un investissement considérable. En prépas littéraires, certains programmes changent chaque année et sont à préparer tous les ans. En prépas scientifiques ou économiques, il faut renouveler ses banques de sujets de concours, écrits comme oraux. La formation continue, nécessaire pour se maintenir au niveau, s'organise dans des périodes où les élèves sont en examen. Cette période, souvent courte, est suivie d'une reprise avec un travail intense pour préparer l'oral.

Le projet Peillon va dégrader les salaires, mais aussi les services

VRAI

De nombreux professeurs de CPGE ont actuellement un service de 8h ou 9h. L'augmentation du maximum de service à 10h va les mettre en situation difficile, les proviseurs les obligeront à compléter leur service : travailler plus pour gagner autant.

Le projet Peillon est juste

FAUX

Le projet Peillon est brutal, il constitue une attaque contre la qualité de la formation en France. Il cherche à diviser le corps des enseignants majoritairement investis dans leurs tâches, des ZEP aux CPGE, en passant par les collèges, les lycées, les BTS.